

LA FAMILLE DANS LE MAGISTÈRE RÉCENT ET DANS LA SPIRITUALITÉ FRANCISCANE

MARTÍN CARBAJO-NÚÑEZ

RECIBIDO: 01/10/2023

ACEPTADO: 04/10/2023

ABSTRACT:

This article studies the family in the recent Magisterium and in Franciscan spirituality. Besides being recognized as the basis of society and its first school, the family is also proposed as a model to express some theological realities and fundamental human values. The paper begins by showing the importance of the concept of family in the Magisterium (1st part) and then it studies how the Franciscans have assumed it in their way of understanding themselves, in their legislation and in the exercise of authority (2nd part). Finally, the third part focuses on the Franciscan vision of creation as a cosmic family.

KEYWORDS: Family, Franciscanism, Authority, Ecology, Fraternity.

SOMMARIO:

Questo articolo studia la famiglia nel recente magistero ecclesiastico e nella spiritualità francescana. Oltre a riconoscerla come base della società e prima scuola, la famiglia è anche proposta come modello per esprimere alcune realtà teologiche e diversi valori umani fondamentali. L'articolo inizia mostrando l'importanza del concetto di famiglia nel Magistero recente (prima parte) per poi studiare come i francescani l'hanno assunta nel loro modo di intendere sé stessi, nella loro legislazione e nell'esercizio dell'autorità (seconda parte). Infine, la terza parte analizza la visione francescana della creazione come famiglia cosmica.

PAROLE CHIAVE: Famiglia, Francescanesimo, Autorità, Ecologia, Fraternità.

SUMARIO:

Este artículo estudia la familia en el Magisterio eclesiástico reciente y en la espiritualidad franciscana. Además de reconocerla como base de la sociedad y primera escuela, la familia es propuesta también como modelo para expresar realidades teológicas y valores humanos fundamentales. Se empezará mostrando la importancia del concepto de familia en el Magisterio reciente (1^a parte) para después estudiar cómo la han asumido los franciscanos en su modo de entenderse, en su legislación y en el ejercicio de la autoridad (2^a parte). Finalmente, en la tercera parte, se indicará la visión franciscana de la creación como familia cósmica.

PALABRAS CLAVE: Familia, Franciscanismo, Autoridad, Ecología, Fraternidad

La réflexion théologique reconnaît que la famille est la base de la société et la propose souvent comme modèle pour exprimer des concepts théologiques et des valeurs humaines fondamentales. Cela est particulièrement évident dans le récent Magistère ecclésiastique et dans la spiritualité franciscaine. Le Pape François insiste sur la nécessité de renforcer la vie familiale pour pouvoir avancer vers un monde plus fraternel, « façonné par l'interdépendance et la coresponsabilité¹ ».

Malheureusement, nous assistons à une crise de la famille et à une rupture, au niveau global, des relations gratuites, fraternelles et affectueuses qui la caractérisent. Jean-Paul II affirme que « le déclin de la culture du mariage est associé à une augmentation de la pauvreté et à une série de nombreux autres problèmes sociaux », y compris la « crise de l'écologie humaine² ».

Le terme « famille » est souvent appliqué non seulement à la famille nucléaire, fondée (ou non) sur le mariage, mais aussi à la famille des croyants³, à la famille humaine universelle et à la famille cosmique⁴. Il est associé au concept de « fraternité », que le Pape François met en relation avec la spiritualité franciscaine. Plus précisément, il affirme que « c'est le témoignage évangélique de saint François qui, par son école de pensée, a donné à ce terme [fraternité] le sens qu'il a ensuite conservé au fil des siècles⁵ ».

Dans la première partie de cet article, nous montrerons l'importance du concept de famille dans le Magistère récent. Dans la deuxième partie, nous étudierons comment les Franciscains l'ont assumé dans leur façon de se comprendre, dans leur législation et dans la manière d'exercer l'autorité. Enfin,

¹ PAPE FRANÇOIS, « *Fratelli tutti*. Lettre encyclique » (3.10.2020), [FT], 127, *LEV*, Cité du Vatican 2020. Cf. ID., « *Amoris Laetitia*. Exhortation apostolique post-synodale » (19.03.2016), [AL], n. 194, in *Acta Apostolicae Sedis* [AAS], 108/4 (1.04.2016) 311-446.

² PAPE FRANÇOIS, « Discours aux participants au colloque international sur la complémentarité homme-femme » (17.11.2014), n. 2, in *AAS* 106/12 (2014) 979-981. « Une crise de l'écologie humaine ». *Ibid.*

³ *Catéchisme de l'Église catholique*, [CEC], n. 854, *LEV*, Cité du Vatican 1997 ; cf. JEAN-PAUL II, « *Familiaris consortio*. Exhortation apostolique » (22.11.1981), [FC], n. 74, in *AAS* 74 (1982) 81-191.

⁴ Sur l'approche écologique de la famille : ANDREWS Mary P. - BUBOLZ Margaret M. - PAOLUCCI Beatrice, « An ecological approach to the study of the family », in *Marriage and family Review* 3 (1980) 29-49.

⁵ PAPE FRANÇOIS, « 'La fraternité comme principe régulateur de l'ordre économique'. Message à l'occasion de la session plénière de l'Académie pontificale des sciences sociales » (24.04.2017), n. 1, in *OR* 99 (29.04.2017) 7.

dans la troisième partie, nous indiquerons la vision franciscaine de la création comme famille cosmique⁶.

1. L'IMPORTANCE DE LA FAMILLE DANS LE MAGISTÈRE RÉCENT

Le Concile Vatican II valorise les relations familiales et fraternelles à tous les niveaux. L'Église, affirme-t-il, est « appelée à être renouvelée dans le Christ et transformée en famille de Dieu⁷ ». En ce qui concerne les consacrés, il encourage un style de vie plus fraternel et demande que les textes législatifs soient interprétés non pas avec une mentalité casuistique, mais à la lumière de ce que les fondateurs ont vécu et ont voulu exprimer.

Il favorise ainsi le passage de « la vie commune » à la « vie fraternelle », c'est-à-dire le passage à un style plus familial et moins réglementé. Cela est évident si l'on compare le Code de droit canonique de 1917 à celui de 1983. Le premier insistait sur « l'observance régulière » et l'uniformité du style de vie. Cela se traduisait par un respect strict des règles, des horaires et des éléments extérieurs (nourriture, vêtements, ustensiles)⁸. Cependant, celui de 1983 insiste sur la communion fraternelle⁹, sur la dimension spirituelle des relations et sur les liens de charité : « L'institut religieux est une société dans laquelle les membres [...] mènent en commun la vie fraternelle » (CIC c. 607, 2).

En suivant ces indications, la Règle franciscaine cesse d'être considérée principalement comme une norme, pour la mettre en relation avec le dynamisme vital et fraternel qu'elle propose et encourage. De même, les Constitutions générales OFM reprennent le terme « fraternité », si cher à saint François,

⁶ Cet article développe le contenu d'une conférence donnée par l'auteur au 7^{ème} Symposium international de Familiologie, qui s'est tenu le 2.06.2023 à l'Université de Warmie Ymazury, Olsztyn (Pologne). Il reprend aussi quelques idées largement développées dans le livre : CARBAJO-NÚÑEZ M., *La fraternidad universal. Raíces franciscanas de Fratelli tutti*, Efarantzazu, Vitoria-Gasteiz 2022.

⁷ CONCILE VATICAN II, « *Gaudium et spes*. Constitution pastorale » (07.12.1965), [GS], n. 40, in AAS 58 (1966), 1025-1120.

⁸ « Dans toutes les religions tous doivent observer avec soin la vie commune, même dans ces choses qui se rapportent à la nourriture, au vêtement ou au mobilier ». « In quavis religione vita communis accurate ab omnibus servetur etiam in iis quae ad victum, vestitum et ad suppellectilem pertinent ». *Code de Droit Canonique* 1917, can. 594,1, in *Internet* <http://www.clerus.org/>.

⁹ *Code de droit canonique bilingue et annoté*, [CIC], c. 602, Wilson & Lafleur, Chambly (QC) 2018.

pour identifier le groupe franciscain¹⁰, mais qui avait cessé d'être utilisé après l'approbation de la Règle *bullata*. En effet, François avait réussi à introduire le terme « fraternité » dans la Règle *bullata*, mais la bulle *Solet annuere*, avec laquelle elle a été approuvée¹¹, préfère le terme « Ordre ». Les documents officiels n'utiliseront plus le mot « fraternité » pour identifier le groupe franciscain, sauf dans une brève apparition, in 1331, dans les Constitutions de Perpignan.

1.1. Dieu porte en lui l'essence de la famille

Le Magistère postconciliaire a souvent utilisé le concept de famille, l'appliquant, de manière analogique, même à l'essence de Dieu. Jean-Paul II affirme que Dieu est une famille, « puisqu'il porte en lui-même la paternité, la filiation et l'essence de la famille qu'est l'amour¹² ». Le Père est l'Amant, le Fils est le Bien-aimé, l'Esprit est l'Amour.

Le Dieu trinitaire (tri-unité) est communion dans la pluralité¹³. Cette unité divine « s'exprime dans 'l'inhabitation mutuelle ou périchorèse' et sera d'autant plus évidente que la distinction des personnes sera plus claire, et vice versa¹⁴. Tout a été créé selon ce modèle divin et, par conséquent, « porte en soi une structure proprement trinitaire¹⁵ ».

Il y a une certaine analogie entre la communion trinitaire et la communion vécue dans le mariage. « Le Dieu Trinité est communion d'amour et la famille

¹⁰ « L'Ordre des frères mineurs, fondé par saint François d'Assise, est une Fraternité ». ORDO FRATRUM MINORUM [OFM], « Constitutions générales » [CCGG], art. 1, in ID., *Règle, Constitutions générales et Statuts généraux de l'Ordre des Frères Mineurs*, Curie générale OFM, Rome 2010, 24-129 [Traduction libre].

¹¹ ONORIO III, « *Solet annuere*. Bula » (29.11.1223), in *Fonti Francescane*, Ed. Francescane, Padova et al. 2011, [FF], 2716.

¹² JEAN-PAUL II, « Homélie à Puebla » (28.01.1979), in *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, [InsJP2], II (1979) 180-185, ici 182.

¹³ 1Jn 4,8. Cf. AUGUSTIN D'HIPPONE, *De Trinitate*, XV, c. 16, in MIGNE Jacques-Paul, *Patrologie latine*, 226 vol., [PL], 42, Paris 1841-1864.

¹⁴ En efecto, la total comunión de las tres personas « no excluye, sino que afirma, la existencia de tres 'yo', pero al mismo tiempo elimina radicalmente la posibilidad de un 'tuyo' y un 'mío' ». LADARIA Luis F., *La Trinidad, Misterio de Comunión*, Secretariado Trinitario, Salamanca 2002, 128-129.

¹⁵ PAPE FRANÇOIS, « *Laudato si'*. Lettre encyclique » (24.05.2015), [LS], 239, in AAS 107 (2015) 847-945 ; « *Creatura mundi est quasi quidem liber, in quo relucet et repraesentatur el legitur Trinitas fabricatrix* ». BONAVENTURE, « *Breviloquium* » [Brevil], II c. 12, in ID., *Opera omnia*, 10 vols., Typ. Collegii S. Bonaventurae, Quaracchi 1882-1902 [Quaracchi], V 199-291, ici V 230a.

est son reflet vivant » (AL 11) ; c'est-à-dire que « la famille est l'image de Dieu qui est communion de personnes » (AL 71).

« La paternité et la maternité humaines ont en elles-mêmes, d'une manière essentielle et exclusive, une 'ressemblance' avec Dieu, sur laquelle est fondée la famille entendue comme communauté de vie humaine, comme communauté de personnes unies dans l'amour (*communio personarum*). [...] La famille, qui naît de l'amour de l'homme et de la femme, est fondamentalement issue du mystère de Dieu¹⁶ ».

Cette analogie se retrouve dans l'Écriture Sainte et dans la Tradition, qui « nous ouvrent l'accès à une connaissance de la Trinité qui se révèle sous des traits familiaux ». De plus, le Christ « a aussi élevé le mariage au rang de signe sacramentel de son amour pour l'Église » (AL 71 et 73).

1.2. L'être humain se développe et apprend en famille

L'être humain a été créé à l'image du Dieu trinitaire (Gn 1,27) et est donc un être familial, intrinsèquement social. La différence sexuelle et la « société de l'homme et de la femme sont l'expression première » de leur sociabilité intrinsèque (GS 12). En entrant en relation avec les autres, la personne humaine développe sa propre identité et assume « dans sa propre existence ce dynamisme trinitaire que Dieu a imprimé en elle depuis sa création » (LS 240).

Dans la famille, l'être humain exprime et renforce sa sociabilité intrinsèque, « parce qu'elle est le premier endroit où on apprend à se situer face à l'autre, à écouter, à partager, à supporter, à respecter, à aider, à cohabiter » (AL 276). Dans ce lieu de la première socialisation, il apprend aussi à se défendre « de tant de colonisations, comme celle de l'argent ou des idéologies¹⁷ ».

Les relations miséricordieuses, que normalement apprenons dans le foyer familial, nous aident « à découvrir le visage affectueux de Dieu¹⁸ » et le mystère

¹⁶ JEAN-PAUL II, « *Gratissimam sane*. Lettre aux familles » (2.02.1994), nn. 6 et 8, in AAS 86 (1994) 868-925.

¹⁷ PAPE FRANÇOIS, « Audience générale. Catéchèse sur la famille » (16.09.2015), in OR 211 (17.09.2015) 8. Parmi ces idéologies, le Pape parle de l'idéologie de genre (AL 56), qu'il faut opposer à une bonne éducation sexuelle dans la famille (AL 280-286).

¹⁸ PAPE FRANÇOIS, « Discours au Corps diplomatique » (11.01.2016) in OR 156/7 (11/12.01.2016) 4-5.

« du ‘Nous’ trinitaire¹⁹ ». Là, nous apprenons et faisons l’expérience de la miséricorde, qui « est le pilier qui soutient la vie de l’Église » (AL 310).

Les relations gratuites et désintéressées vécues dans la famille parentale doivent également s’étendre au domaine public, car « la charité est au cœur de toute vie sociale saine et ouverte²⁰ ». Il existe donc une forte relation entre famille parentale et famille universelle. « C’est précisément la famille qui introduit la fraternité dans le monde » car c’est là que nous avons « la première expérience de fraternité » (AL 194).

1.3. Toute la création est une grande famille

L’Incarnation du Verbe montre la bonté ontologique de la création et son entité comme espace pour la rencontre entre l’homme et Dieu²¹. En effet, toute la création « est pensée pour créer le lieu de la rencontre entre Dieu et sa créature²² ».

L’entière création est dialogique, une grande famille qui vit dans la même maison²³, un espace de rencontre et de réciprocité. « Nous et tous les êtres de l’univers, sommes unis par des liens invisibles, et formons une sorte de famille universelle » (LS 89). Dans ce foyer commun, Dieu se manifeste et entre en dialogue avec nous.

Chaque créature « doit être valorisée avec affection et admiration », car « tous en tant qu’êtres, nous avons besoin les uns des autres » (LS 42).

2. LES RELATIONS FAMILIALES ET FRATERNELLES IDENTIFIENT L’ORDRE FRANCISCAIN

François d’Assise utilise souvent l’image de la famille pour illustrer le type de relations que ses frères doivent cultiver avec Dieu, avec eux-mêmes, avec les autres et avec la création. Pour parler de la vie spirituelle et fraternelle, il recourt aux réalités humaines dans lesquelles l’amour de Dieu se manifeste

¹⁹ JEAN-PAUL II, « *Gratissimam sane* », n. 8. La famille, « église domestique », exige le sacrifice, la tolérance, le pardon et la réconciliation (cf. FC 21).

²⁰ FT 184. Nous avons développé ce thème en : CARBAJO-NÚÑEZ Martín, « La fraternità nell’enciclica *Fratelli tutti* : Radici francescane », in *Collectanea Franciscana* 90 (2021) 5-25.

²¹ Cf. RUIZ DE LA PEÑA Juan Luis, *Una fe que crea cultura*, Caparrós, Madrid, 1997, 123.

²² BENOÎT XVI, « Réflexion à l’ouverture de la XII Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques » (6.10.2008), in *Ecclesia* 3436 (2008) 26.

²³ McFAGUE Sallie, *The body of God. An ecological theology*, Fortress, Minneapolis 1993, 103-129.

de manière plus pure : la famille et la maternité. Il affirme que nous sommes époux, frères et mères du Christ et, en lui, nous pouvons percevoir les relations qui unissent la Très Sainte Trinité²⁴.

« Ils sont les époux, les frères et les mères de notre Seigneur Jésus Christ. Nous sommes époux quand, par l'Esprit Saint, l'âme fidèle est unie à Jésus Christ. Nous sommes ses frères quand nous faisons la volonté de son Père qui est dans le ciel ; mères quand nous le portons dans notre cœur et dans notre corps, par amour et par une conscience pure et sincère, quand nous l'enfantons par un saint ouvrage²⁵ ».

Le Pape souligne également son amour pour la Vierge Marie en tant que mère qui nous a apporté notre frère Jésus.

« Saint François d'Assise l'aimait justement parce qu'elle était mère. Il a été écrit à son propos qu'il 'entourait d'un amour indicible la Mère du Seigneur Jésus, du fait qu'elle a rendu notre frère le Seigneur de la Majesté' (LM 9,3). La Vierge Marie a rendu Dieu notre frère et, en tant que mère, elle peut rendre l'Église et le monde plus fraternels²⁶ ».

François identifie son groupe de frères comme une famille, qui ne peut se limiter à l'observance formelle et à la vie homogène. Tandis que les moines entrent dans l'espace physique du monastère, les frères « sont reçus » dans le domaine théologique de l'obéissance (*ob-audientia*) pour être des frères spirituels qui se servent et s'obéissent mutuellement²⁷ ; c'est-à-dire qui écoutent ensemble la voix de l'Esprit. L'infidélité sera « errer hors de l'obéissance » (*Rnb* 2,10 ; 5,16).

²⁴ URIBE Fernando, *L'identità francescana. Contenuti fondamentali del carisma di San Francesco d'Assisi*, Ed. Biblioteca Francescana, Milano 219, 318-319.

²⁵ FRANÇOIS D'ASSISE, « Lettre aux fidèles, deuxième rédaction » [2LFid], 49-53 (*Écrits-Vies* 343-354).

²⁶ PAPE FRANÇOIS, « Discours aux professeurs et aux étudiants de la faculté Marianum » (24.10.2020), in *Internet* : https://www.vatican.va/content/francesco/es/speeches/2020/october/documents/papa-francesco_20201024_marianum.html

²⁷ FRANÇOIS D'ASSISE, « Règle *non bullata* de 1221 » [*Rnb*], 5,14 (*Écrits-Vies* 181-228).

2.1. Valeurs familiales défendues par François

La famille franciscaine est fondée sur l'égalité, la miséricorde, la gratuité, la réciprocité et la joie²⁸, qui sont les fruits de « la charité de l'esprit²⁹ ». Ces valeurs étaient en contradiction avec ce contexte médiéval, fortement hiérarchisé. Dans la vision franciscaine, ils se traduisent par des relations horizontales qui respectent l'identité de chacun³⁰.

François ne fait pas de distinction entre « sages et illettrés³¹ » et invite tout le monde à participer ensemble à la tâche commune. La pauvreté et la minorité favorisent ce type de relations familiales car, n'ayant rien, la richesse sera le frère. Jacques de Vitry témoigne qu'une fois par an, tous se réunissaient pour renforcer les liens familiaux et fraternels.

« Une fois l'an, les frères de cette religion se réunissent avec grand profit en un endroit convenu pour se réjouir dans le Seigneur et manger ensemble. Grâce aux conseils d'hommes bons, ils font et promulguent leur institutions saintes et confirmées par le seigneur pape³² ».

François veut qu'« avec assurance, l'un manifeste à l'autre sa nécessité³³ » afin de créer une atmosphère familiale qui favorise la communication profonde, en évitant « de calomnier quelqu'un et de quereller en paroles » (*Rnb* 11,1). Il ne veut pas de moines taciturnes ni d'ermites muets, et, pour cette raison, il ne prescrit rien sur le silence. Celano certifie que les frères manifestaient leur

²⁸ Nous avons développé ces caractéristiques de la Fraternité franciscaine dans notre livre : CARBAJO-NÚÑEZ Martín, *La fraternidad universal. Raíces franciscana de Fratelli tutti*, Efarantzazu, Vitoria – Gasteiz 2022, 28-39 (Id., *La fraternité universelle. Racines franciscaines de Fratelli tutti*, MédiasPaul, Paris 2023).

²⁹ *Rnb* 5,14. Ils doivent « s'honorer les uns les autres sans murmurer » (*Rnb* 7,15)

³⁰ « Tutti i fratelli formano un'unità le cui relazioni, pur legate in modo unitario e centrale da un ministro generale, debbono essere l'espressione dell'identità dei singoli fratelli così da restare una fraternità ». MARANESI Pietro, « Il travaglio di una redazione. Le novità testuali della Regola bollata indizi di un'evoluzione », in *Miscellanea Francescana* 109 (2009) 61-89 ; 353-384, qui 364.

³¹ « Il voulait que les pauvres et les illettrés, et pas seulement les riches et les sages, aient part à la religion ». THOMAS DE CELANO, « Mémorial dans le désir de l'âme (1246-1247, Vita II) » [*2Cel*], n. 193 (Écrits-Vies 1427-1738).

³² JACQUES DE VITRY, « Lettre 1 (1216) » (Écrits-Vies 3021-3024, ici 3023).

³³ *Rnb* 9,10 ; FRANÇOIS D'ASSISE, « Règle bullata de 1223 » [*Rb*], 6,7-8 (Écrits-Vies 255-271).

affection « en de chastes embrassements, de suaves sentiments, un saint baiser, un doux entretien, un rire modéré, un aspect épanoui³⁴ ».

Le pauvre d'Assise décrit la vie fraternelle avec l'image de la famille : « Ceux qui veulent rester religieusement dans les lieux déserts, qu'ils soient trois frères ou quatre au plus ; que deux d'entre eux soient les mères et aient deux fils ou un au moins ». Il veut que les relations entre les frères soient l'expression de la gratuité et du don de soi qui caractérise la vie familiale. L'autre est un frère spirituel, un don envoyé par Dieu lui-même³⁵, car sa vocation est le fruit de l'« inspiration divine » (*Rnb* 12,1). Quiconque arrive, s'il est une personne spirituelle³⁶, sera accueilli avec bienveillance, « car si une mère nourrit et chérit son fils charnel, avec combien plus d'affection chacun ne doit-il pas chérir et nourrir son frère spirituel³⁷ ? ».

Les frères doivent se montrer fraternels avec tout être humain, qu'il soit « ami ou adversaire, voleur ou brigand » (*Rnb* 7,14). La pauvreté intérieure et extérieure (*Kenosys*) qu'ils embrassent, à l'imitation du Verbe incarné, leur permet d'être des frères universels, en évitant les problèmes et querelles, qui entravent « de multiples manières l'amour de Dieu et du prochain³⁸ ».

2.2. La règle franciscaine et les relations familiales

L'importance que François d'Assise (1181-1226) attribue aux relations familiales et fraternelles s'inscrit dans la nouvelle sensibilité qui s'était créée avec la révolution communale³⁹ et avec les divers groupes laïcs qui avaient émergé en s'inspirant de la communauté primitive de Jérusalem.

³⁴ THOMAS DE CELANO, « Vie du bienheureux François (Vita I) » [*ICel*], 38 (Écrits-Vies 429-657).

³⁵ Le Seigneur « m'a donné des frères ». FRANÇOIS D'ASSISE, « Testament » [*Test*], 14 (Écrits-Vies 301-314).

³⁶ Tout candidat « fidèle et dévoué », capable « d'obtenir de Dieu beaucoup de grâces » « Légende des trois compagnons (1246) » [*3Comp*], 32 (Écrits-Vies 1083-1161).

³⁷ *Rb* 6,8 ; *Rnb* 9,11.

³⁸ *3Comp* 35,6. « Seigneur, si nous avions quelques possessions, des armes nous seraient nécessaires pour notre protection, car elles sont sources de problèmes et de querelles, et de là est d'ordinaire entravé de multiples manières l'amour de Dieu et du prochain. Voilà pourquoi nous ne voulons posséder aucun bien temporel en ce monde » (*3Comp* 35).

³⁹ La révolution communale est née à la fin du XI^e siècle en Italie centrale et septentrionale. Face aux abus des seigneurs féodaux et de l'empereur, les cités-États se sont renforcées en organisant leur propre défense et leur autonomie. Pour ce faire, elles font appel à la coopération et à la loyauté de tous leurs habitants, tout en promouvant un système plus représentatif. Ces initiatives sont considérées comme les précurseurs du constitutionnalisme et du parlementarisme

Des développements de ce type ont également eu lieu dans la vie consacrée. La Règle de l'Ordre de la Très Sainte Trinité (OSST : Trinitaires)⁴⁰, approuvée par le Pape Innocent III en 1198, appelle « frères » les membres et « ministre » le prélat (n. 1), qui sera élu par les frères « non pas selon la dignité de la naissance, mais selon le mérite de la vie et la doctrine de la sagesse » (n. 27). On ne peut donc pas dire que François ait été totalement original sur ces points, même s'il est évident que sa position est beaucoup plus radicale en demandant la réciprocité et l'égalité entre tous (clercs et laïcs).

Le ton familial de François se manifeste aussi dans l'usage fréquent qu'il fait de la première personne et dans la priorité qu'il donne aux relations personnelles. Par exemple, il canalise les relations institutionnelles avec l'Église hiérarchique à travers la relation entre le ministre général et le Pape : « Frère François promet obéissance et révérence au seigneur pape Honorius et à ses successeurs [...] et les autres frères seront tenus d'obéir au frère François et à ses successeurs » (*Rb* 1,2). En la personne du ministre, les frères « obéissent à l'autorité ecclésiastique » et « cette même obéissance unit en outre tous les frères entre eux⁴¹ ». Ce détail stylistique était une nouveauté à l'époque.

Il préfère témoigner de sa propre expérience plutôt que de proposer froidement un programme de vie : « Le Seigneur lui-même m'a révélé que je devais vivre selon la forme du saint Évangile » (*Test* 14). Dans ce sens, Benoît XVI affirme que « à l'origine du fait d'être chrétien, il n'y a pas une décision éthique ou une grande idée, mais la rencontre avec un événement, avec une Personne, qui donne à la vie un nouvel horizon et par là son orientation décisive⁴² ».

« La Règle et vie des Frères Mineurs est celle-ci » (*Rb* 1), écrit-il au début de la *Règle bullata*. Avant tout, il veut que ses frères assument la vie évangélique, qui va au-delà de tout texte juridique. En effet, la Règle est avant tout un document historique, spirituel, qui invite à « accepter cette vie » (*Rb* 2 ; *Test*

européens. Cf. ASCHERI Mario, *Le città-Stato*, Il Mulino, Bologna 2008 ; SCOTT Tom, *The City-State in Europe, 1000-1600*, Oxford UP, Oxford, 2012.

⁴⁰ <https://ora-et-labora.net/trinitariregola.html>. Cf. SCHMUCKI Okavian, « La Regola di Giovanni da Matha e la Regola di Francesco d'Assisi : somiglianze e peculiarità, nuovi rapporti con l'Islam », in *Italia Francescana* 74/3 (1999) 11-42.

⁴¹ ESSER Kajetan, « Melius catholice observemus. Esposizione della Regola Francescana alla luce degli scritti e delle parole di san Francesco », in *Introduzione alla Regola francescana*, Cammino, Milano 1969, 107-221, ici 119 et 179. Cf. BONI Andrea, *La novitas franciscana nel suo essere e nel suo divenire* (cc. 578/631), Antonianum, Roma 1998, 223-255.

⁴² BENOÎT XVI, « *Deus Caritas Est*. Lettre encyclique » (25.12.2005), [DC], 1, in AAS 98 (2006) 217-252.

16), c'est-à-dire à entrer dans une expérience vitale avec les autres frères. Cette vie est toujours la même : « observer le saint Évangile » (*Rb* 1).

2.3. L'autorité : mères qui prennent soin de la vie

Le modèle familial s'applique également à la conception de l'autorité. Ceux qui exercent l'autorité doivent être comme des « mères » qui prennent soin de la vie évangélique de leurs frères. François se présente comme une mère (jamais comme un père). « Je te dis ainsi, mon fils, comme mère⁴³ » dit-il à frère Léon. Il utilise le mot « *mater* » vingt-quatre fois dans ses écrits et appelle père seulement Dieu. Il rejette ainsi le pouvoir du *Pater familias* introduit par le droit romain et assumé en quelque sorte par l'abbé monastique.

Ses frères ne doivent pas être appelés prieurs (*Rnb* 6,3), mais ministres et serviteurs⁴⁴ « imitant ainsi le Christ Serviteur, qui s'est abaissé (*Kenosys*) pour être notre frère⁴⁵. À un ministre qui veut quitter son poste pour éviter des problèmes, il demande d'accueillir miséricordieusement ses frères : « même s'ils te rouaient de coups », sans prétendre « qu'ils soient meilleurs chrétiens » (*LMin* 2 et 7).

François renverse la hiérarchie de cette société en promouvant des relations familiales de service réciproque. « Celui à qui a été confiée l'obéissance, et qui est tenu pour plus grand, soit comme plus petit et le serviteur des autres frères » (*2LFid* 42). Il devra être compréhensif, miséricordieux, patient, sans se mettre « en colère à cause d'un délit de ce frère » (*2LFid* 44). Quand il devra corriger, il le fera « humblement et charitablement » (*Rb* 10,1).

L'autorité et l'obéissance doivent être l'expression de l'écoute de l'Esprit Saint (*ob-audience*)⁴⁶, véritable ministre général de l'Ordre⁴⁷. Les ministres seront conscients que « le soin des âmes des frères leur a été confié » (*Rnb* 4,6). De leur côté, les frères obéiront « en tout ce qu'ils ont promis au Seigneur d'observer » (*Rb* 10,3), mais personne ne peut les obliger à faire ce qui est

⁴³ FRANÇOIS D'ASSISE, « Lettre au frère Léon », [*Lleón*], n. 2 (*Écrits-Vies* 103).

⁴⁴ *Rnb* 4,6 ; *Rb* 10,6-7 ; *2LFid* 42. François refuse d'être appelé père, maître ou supérieur. Cf. DESBONNETS Theophile, *De la intuición a la institución. Los franciscanos*, Ed. Franciscanas, Arantzazu 1991, cap. 7.

⁴⁵ *Rnb* 4,6 ; FRANÇOIS D'ASSISE, « *Admonitions* » [*Adm*], 4,2 (*Écrits-Vies* 272-296).

⁴⁶ Cf. GUERRA José Antonio, « Autoridad y obediencia en las dos Reglas franciscanas. Una reflexión sobre 1R 4-6 y 2R 10 », in *Selecciones de Franciscanismo* 29 (2000) 203-248.

⁴⁷ *2Cel* 193. Dans la *Rb*, François conserve le terme « Fraternité » (*Rb* 8), mais les biographes utilisent toujours le mot « Ordre ».

contraire à l'âme (élément subjectif)⁴⁸ et à la Règle (élément objectif). François ne demande jamais une soumission aveugle et irresponsable, car ni le supérieur ni la Règle ne sont au-dessus de la conscience personnelle.

Autorité et obéissance seront toujours « charitables⁴⁹ », familiales et réciproques. « Qu'ils se servent volontiers et s'obéissent les uns aux autres » (*Rnb* 5,14) et « qu'ils se montrent de la même famille » (*Rb* 6,7). Le ministre s'occupera maternellement de ses frères (*Rb* 6,7-8) et ceux-ci cultiveront la relation personnelle avec lui et ne la briseront pas même quand, en conscience, ils ne pourront pas lui obéir (*Adm* 3,7).

3. LA GRANDE FAMILLE COSMIQUE

L'obéissance réciproque que François demande à ses frères s'étend aussi à toutes les créatures. Il « a écouté la voix de Dieu, il a écouté la voix du pauvre, il a écouté la voix du malade, il a écouté la voix de la nature » (*FT* 48).

La sainte obéissance soumet et subordonne « tous les hommes qui sont dans le monde, et non seulement aux seuls hommes, mais aussi à toutes les bêtes et tous les fauves, pour qu'ils puissent faire de lui ce qu'ils voudront, autant qu'il leur sera donné d'en haut par le Seigneur » (*SalV* 16-18).

Les créatures ont besoin de ses soins, mais lui aussi a besoin de leur aide, même pour louer Dieu. En s'unissant à son chant de louange, François réussit à surmonter sa propre indignité, car « nul homme n'est digne de te nommer » (*CSol* 9). En effet, « nous tous, misérables et pécheurs, nous ne sommes pas dignes de te nommer » (*IReg* 23,5), alors que « toutes les créatures qui sont sous le ciel, chacune à sa façon, servent leur Créateur, le connaissent et lui obéissent mieux que toi » (*Adm* 5,2). Ainsi, avec toutes les créatures (*CSol* 3) et par elles (*CSol* 5-9), François loue le Créateur. La relation est réciproque, car même les créatures savaient « le très doux amour qu'il leur portait⁵⁰ ».

⁴⁸ Le substantif « âme » signifie conscience. URIBE F., *La Regla de San Francisco. Letra y Espiritu*, Espigas, Murcia 2006, 277.

⁴⁹ La charité est sœur de l'obéissance. FRANÇOIS D'ASSISE, « Salutations des vertus » [*SalV*], 3 (*Écrits-Vies* 154-161).

⁵⁰ *ICel* 59. « Toutes les créatures s'efforcent-elles de rendre au saint l'amour qu'il leur porte et de lui répondre comme il le mérite par leur reconnaissance. Elles sourient à celui qui les caressent, acquiescent à celui qui les prie, obéissent à celui qui leur donne des ordres » (*2Cel* 166).

3.1. Les sœurs créatures

Toute la création est une grande famille sous un même toit. François ne se sent ni dominateur ni majordome, mais frère. « Il ressentait une fraternité naturelle, ni panthéiste ni intellectualiste, avec chaque créature⁵¹ ». Il ne se vante pas de son pouvoir de thaumaturge, bien que ses biographes en fassent mention⁵².

Le rapport instauré par saint François avec les animaux fut « d'une telle proximité et affection qu'il surpasse les schémas de caractère théologique, et de ce fait atténue beaucoup la valeur de toute référence au saint comme 'nouvel Adam' qui parle avec les animaux⁵³ »

En effet, dans *ICel* et *2Cel* on ne souligne pas l'aspect de domination sur les créatures, propre au thaumaturge, mais plutôt l'amour, l'obéissance et la contemplation⁵⁴. Les sources tardives, cependant, soulignent la domination de François sur elles et leur obéissance à son égard⁵⁵.

Il « est un mystique et un pèlerin qui vivait avec simplicité et dans une merveilleuse harmonie avec Dieu, avec les autres, avec la nature et avec lui-même » (*FT* 10). Sa relation avec les créatures est familière, sans tomber dans le biocentrisme⁵⁶ ni dans l'homogénéisation. Il est également en relation avec les créatures inanimées qu'il personnalise et auxquelles il attribue des qualités

⁵¹ HAFNER P.M., *Verso una teologia dell'ambiente. L'eredità ecologica di Papa Giovanni Paolo II*, ART, Rome 2007, 105. [Trad. libre].

⁵² « Control over nature was crucial to the authority of a saint because it established that individual as an agent of God [...]. It also showed that the saint was able to return nature to a prelapsarian condition, that is, as it had appeared in the Garden Eden ». KISER Lisa J., « Animal Economies. The Lives of St. Francis in their Medieval contexts », in *Interdisciplinary Studies in Literature and Environment* 11/1 (2004) 121-138, ici 124.

⁵³ MARINI Alfonso, *Sorores Alaudae : Francesco d'Assisi, il creato, gli animali*, Porziuncola, Assisi 1989, 172-173.

⁵⁴ Cf. *ICel* 81 ; BONAVENTURE, « La Légende majeure » [*LM*], 8.6 (Écrits-Vies 2203-2240).

⁵⁵ MARINI A., *Sorores alaudae*, 28-29 ; CARDINI Franco, « Francesco d'Assisi e gli animali », in *Studi Francescani* 78 (1981) 7-46.

⁵⁶ « Au nom d'une conception inspirée de l'écocentrisme et du biocentrisme, il est proposé d'éliminer la différence ontologique et axiologique entre l'homme et les autres êtres vivants, en considérant la biosphère comme une unité biotique de valeur indifférenciée. Ainsi, la responsabilité supérieure de l'homme est éliminée au profit d'une considération égale de la 'dignité' de tous les êtres vivants. JEAN-PAUL II, « Discours à un congrès international sur l'environnement et la santé » (24.03.1997), 5, in *InsJP2 XX/1* (1997) 520-523. [Trad. libre].

morales (cf. *CSol*). Il prêche aux fleurs, aux cultures, aux vignes (*ICel* 81). A « frère feu » il demande : « sois-moi propice en cette heure, sois courtois⁵⁷ ».

« La pauvreté n'est pas la pauvreté, mais dame pauvreté ; les vertus ne sont pas des vertus, mais ce sont la reine sagesse, la sainte sœur charité, la pure simplicité ; l'alouette n'est pas une alouette, mais sœur alouette... frère loup, messire frère soleil, la mère et sœur Terre... Il y a, à la base, une expérience religieuse de la paternité universelle de Dieu [...], une profonde expérience affective, qui l'introduit dans une fusion cosmique avec tous les éléments »⁵⁸.

François utilise des termes familiers pour les désigner, les personnaliser et les traiter avec respect. Il dépasse donc la valeur purement allégorique ou métaphorique qui leur était attribuée⁵⁹. Quand il prêche aux oiseaux, il reconnaît qu'ils écoutent avec une si grande révérence la parole de Dieu » (*ICel* 58), comme s'ils étaient des personnes humaines⁶⁰. Dans le cantique des créatures, le soleil est « messire le frère » et la terre « sœur mère ». Cette terre nous sustente et gouverne⁶¹ » mais elle reste toujours une créature, c'est-à-dire une sœur. Cette famille cosmique est le fruit de la bonté du Père céleste, à qui il réserve toujours le nom de « père ».

Reprenant ces affirmations de François, l'encyclique *LS* affirme que la terre est « comme une sœur, avec laquelle nous partageons l'existence, et comme une mère, belle, qui nous accueille à bras ouverts » (*LS* 1).

⁵⁷ *2Cel* 166. Sur son admiration pour le feu : « Légende de Pérouse (Compilation d'Assise) » [*CAss*] 86 (Écrits-Vies 1185-1412).

⁵⁸ BOFF Leonardo, *San Francisco de Asís, Ternura y vigor*, Sal Terrae, Santander⁷1982, 61.

⁵⁹ En aquellos tiempos, « el cordero simboliza a la vez la inocencia y a Cristo ; la serpiente, a la mentira y al diablo ; los pájaros, a la libertad y a la elevación del espíritu hacia las realidades celestes ; el puerco, a la voracidad y al hombre dominado por los deseos carnales ». DELMA-GOYON François, « La fraternidad universal de Francisco de Asís », in *SelFran* 143/L (2021) 177-202, ici 180.

⁶⁰ « No saint before Francis, it appears, had addressed birds as creatures in the sustained homiletic manner he did. [...] Francis calls the birds « noble » and compliments them. This does not occur at all in the Sermon's Biblical parallels, and only rarely in pre-Franciscan Christian literature, but it is a common element in the saint's later sayings ». SORRELL Roger D., *St. Francis of Assisi and nature. Tradition and innovation in Western Christian attitudes toward the environment*, Oxford UP, New York 1988, 64 y 66 ; cf. ALEXANDER Dominic, *Saints and animals in the Middle Ages*, Boydell, Woodbridge 2008, 169-179.

⁶¹ « Cantique de frère Soleil (ou des créatures) » [*CSol*], 9 (Écrits-Vies 169-174).

3.2. La famille parentale, première école d'écologie intégrale

La famille parentale est la première école d'écologie intégrale, car elle nous « éduque à surmonter une certaine mentalité individualiste qui s'est insinuée dans nos sociétés⁶² » et dans nos relations avec les autres créatures. En elle, nous apprenons la logique de la gratuité et nous développons la capacité de communiquer sereinement, en construisant la communion et la communauté.

« La famille est la protagoniste d'une écologie intégrale, parce qu'elle est le sujet social primaire, qui contient en son sein les deux principes bases de la civilisation humaine sur la terre : le principe de communion et le principe de fécondité » (AL 277).

Une famille bien structurée privilégie l'être sur l'avoir. « Le don de soi réciproque de l'homme et de la femme crée un milieu de vie dans lequel l'enfant peut naître et épanouir ses capacités⁶³ ».

« Dans la famille, on cultive les premiers réflexes d'amour et de préservation de la vie, comme par exemple l'utilisation correcte des choses, l'ordre et la propreté, le respect pour l'écosystème local et la protection de tous les êtres créés. La famille est le lieu de la formation intégrale, où se déroulent les différents aspects, intimement reliés entre eux, de la maturation personnelle. [...] Ces petits gestes de sincère courtoisie aident à construire une culture de la vie partagée et du respect pour ce qui nous entoure » (LS 213).

La famille humaine a le droit principal à l'éducation⁶⁴ et « est la première et la plus importante école de relations sociales⁶⁵ » et de miséricorde⁶⁶. C'est en elle que l'on apprend les valeurs humaines (AL 274) et les « vertus sociales

⁶² PAPE FRANÇOIS, « Message aux participants à la 47^e Semaine sociale des catholiques italiens » (11.09.2013), in *InsJP2 I/2* (2013) 231-234, ici 234,

⁶³ JEAN-PAUL II, « *Centesimus annus*. Lettre encyclique » (1.05.1991), [CA], n. 39, in AAS 83 (1991) 793-867. Au sein de la famille, « l'homme reçoit des premières notions déterminantes concernant la vérité et le bien, dans laquelle il apprend ce que signifie aimer et être aimé. [...] Il faut en revenir à considérer la famille comme le sanctuaire de la vie. En effet, elle est sacrée, elle est le lieu où la vie, don de Dieu, peut être convenablement accueillie et protégée » *Ibid.*

⁶⁴ PAPE FRANÇOIS, « Discours au Corps diplomatique accrédité près le Saint Siège » (9.01.2020), in *OR 6* (10.01.2020) 4-5, ici 4.

⁶⁵ La « première école de relations sociales ». JEAN-PAUL II, « *Angelus* », (30.01.1994), n.1, p. 231.

⁶⁶ PAPE FRANÇOIS, « Discours » (11.01.2016), p. 4. La miséricorde « est le pilier qui soutient la vie de l'Église » (AL 310).

telles que le respect des personnes, la gratuité, la confiance, la responsabilité, la solidarité, la coopération⁶⁷ ».

« Le lien de fraternité qui se forme en famille entre les enfants, s'il a lieu dans un climat d'éducation à l'ouverture aux autres, est la grande école de liberté et de paix. En famille, entre frères, on apprend la cohabitation humaine » (AL 194).

L'Église et les autres entités sociales doivent « soutenir et collaborer avec les familles » dans cette tâche éducative⁶⁸.

CONCLUSION

L'image de la famille est très présente dans le récent magistère ecclésiastique et dans la spiritualité franciscaine. Au niveau théologique, il est proposé, par exemple, de se référer à l'essence du Dieu trinitaire et à l'Église comme la famille des fils de Dieu. Au niveau anthropologique, on affirme que l'être humain, créé à l'image du Dieu trinitaire, est un être familial, intrinsèquement social, qui se développe pleinement lorsqu'il cherche la communion dans le respect de la diversité.

L'utilisation de la famille comme modèle est particulièrement visible dans la spiritualité franciscaine. François d'Assise veut que ses frères forment une fraternité, où les relations familiales horizontales priment sur l'observance formelle et la vie homogène qui prévalaient dans la « *communitas* » monacale.

Il nous montre aussi que cette fraternité universelle est inséparable de la fraternité cosmique, en d'autres termes, il nous indique « jusqu'à quel point sont inséparables la préoccupation pour la nature, la justice envers les pauvres, l'engagement pour la société et la paix intérieure » (LS 10).

La tradition franciscaine a approfondi ces intuitions de son fondateur et a affirmé que le Dieu trinitaire se rend présent dans toute la création. Bonaventure affirme que chaque créature est un sacrement de la vie divine, une œuvre d'art⁶⁹ que nous sommes appelés à respecter et à admirer. Sa beauté, dit Alexandre de Hales, est un reflet de la beauté divine et il y conduit⁷⁰.

⁶⁷ BENOÎT XVI, « Homélie lors de la VII^e rencontre mondiale des familles » (3.06.2012), in *InsB16* VIII/1 (2012) 693-697, ici 695. « La famille est le lieu de la première socialisation, parce qu'elle est le premier endroit où on apprend à se situer face à l'autre, à écouter, à partager, à supporter, à respecter, à aider, à cohabiter » (AL 276).

⁶⁸ PAPE FRANÇOIS, « Discours au Corps diplomatique » (9.01.2020) 4.

⁶⁹ Cf. BONAVENTURE, « Collationes in Hexaëmeron » [*Hex.*] XII, 12 (*Quaracchi* V 386a).

⁷⁰ ALEXANDRE DE HALES, *Summa Theologica*, II, inq. 1, tract. 2, q.3.

Le péché nous a obscurci la capacité de percevoir immédiatement ce reflet de la Trinité en chaque créature (LS 239). Nous devons retrouver ce « regard différent » (LS 111) pour pouvoir contempler le monde « de l'intérieur » (LS 220) et construire ensemble la grande famille universelle et cosmique.

BIBLIOGRAPHIE

- CONCILE VATICAN II, «*Gaudium et spes*. Constitution pastorale» (07.12.1965), in AAS 58 (1966), 1025-1120.
- JEAN-PAUL II, « Homélie à Puebla » (28.01.1979), in *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, [InsJP2], II (1979) 180-185.
- JEAN-PAUL II, « *Familiaris consortio*. Exhortation apostolique » (22.11.1981), in AAS 74 (1982) 81-191.
- JEAN-PAUL II, « *Centesimus annus*. Lettre encyclique » (1.05.1991), in AAS 83 (1991) 793-867.
- JEAN-PAUL II, « *Gratissimam sane*. Lettre aux familles » (2.02.1994), in AAS 86 (1994) 868-925.
- JEAN-PAUL II, « Discours à un congrès international sur l'environnement et la santé » (24.03.1997), in *InsJP2* XX/1 (1997) 520-523.
- BENOÎT XVI, « *Deus Caritas Est*. Lettre encyclique » (25.12.2005), in AAS 98 (2006) 217-252.
- BENOÎT XVI, « Réflexion à l'ouverture de la XII Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques », (6.10.2008), in *Ecclesia* 3436 (2008) 26.
- BENOÎT XVI, « Homélie lors de la VII^e rencontre mondiale des familles » (3.06.2012), in *Insegnamenti di Benedetto XVI*, VIII/1 (2012), LEV, Cité du Vatican 1981, 693-697.
- PAPE FRANÇOIS, « Message aux participants à la 47^e Semaine sociale des catholiques italiens » (11.09.2013), in *InsJP2* I/2 (2013) 231-234.
- FRANÇOIS, « Discours aux participants au colloque international sur la complémentarité homme-femme » (17.11.2014), in AAS 106/12 (2014) 979-981.
- FRANÇOIS, «*Laudato si'*. Lettre encyclique » (24.05.2015), in AAS 107 (2015) 847-945 ;
- FRANÇOIS, « Audience générale. Catéchèse sur la famille » (16.09.2015), in *OR* 211 (17.09.2015) 8.
- FRANÇOIS, « Discours au Corps diplomatique » (11.01.2016), in *OR* 156/7 (11/12.01.2016) 4-5.
- FRANÇOIS, « *Amoris Laetitia*. Exhortation apostolique post-synodale » (19.03.2016), in AAS 108/4 (1.04.2016) 311-446.

- FRANÇOIS, « 'La fraternité comme principe régulateur de l'ordre économique'. Message à l'occasion de la session plénière de l'Académie pontificale des sciences sociales » (24.04.2017), in *OR* 99 (29.04.2017) 7.
- FRANÇOIS, « Discours au Corps diplomatique accrédité près le Saint Siège » (9.01.2020), in *OR* 6 (10.01.2020) 4-.
- FRANÇOIS, « *Fratelli tutti*. Lettre encyclique » (3.10.2020), [FT], 127, LEV, Cité du Vatican 2020.
- Catéchisme de l'Église catholique*, LEV, Cité du Vatican 1997.
- Code de droit canonique bilingue et annoté*, Wilson & Lafleur, Chambly (Qc) ⁴2018.
- ALEXANDER Dominic, *Saints and animals in the Middle Ages*, Boydell, Woodbridge 2008.
- ANDREWS Mary P. - BUBOLZ Margaret M. - PAOLUCCI Beatrice, « An ecological approach to the study of the family », in *Marriage and family Review* 3 (1980) 29-49.
- ASCHERI Mario, *Le città-Stato*, Il Mulino, Bologna 2008 ;
- BOFF Leonardo, *San Francisco de Asís: ternura y vigor*, Sal Terrae, Santander ⁷1982.
- BONAVENTURE, *Opera omnia*, 10 vols., Typ. Collegii S. Bonaventurae, Quaracchi 1882-1902.
- CARBAJO NÚÑEZ Martín, « La fraternità nell'enciclica *Fratelli tutti*: Radici francescane », in *Collectanea Franciscana* 90 (2021) 5-25.
- CARBAJO-NÚÑEZ Martín, *La fraternité universelle. Racines franciscaines de Fratelli tutti*, MédiasPaul, Paris 2023.
- CARDINI Franco, « Francesco d'Assisi e gli animali », in *Studi Francescani* 78 (1981) 7-46.
- DELMA-GOYON François, « La fraternidad universal de Francisco de Asís », in *SelFran* 143/L (2021) 177-202, aquí 180.
- DESBONNETS Theophile, *De la intuición a la institución. Los franciscanos*, Ed. Franciscanas, Arantzazu 1991.
- ESSER Kajetan, « Melius catholice observemus. Esposizione della Regola Franciscana alla luce degli scritti e delle parole di san Francesco », in *Introduzione alla Regola franciscana*, Cammino, Milano 1969, 107-221.
- BONI Andrea, *La novitas franciscana nel suo essere e nel suo divenire* (cc. 578/631), Antonianum, Roma 1998, 224-225.
- Fonti Francescane*, Ed. Francescane, Padova et al. ³2011.

- GUERRA José Antonio (ed.), *San Francisco de Asís. Escritos, biografías, documentos de la época*, BAC, Madrid 22013 (4^a imp.).
- GUERRA José Antonio, « Autoridad y obediencia en las dos Reglas franciscanas. Una reflexión sobre 1R 4-6 y 2R 10 », in *Selecciones de Franciscanismo* 29 (2000) 203-248.
- HAFFNER Paul M., *Verso una teologia dell'ambiente. L'eredità ecologica di Papa Giovanni Paolo II*, ART, Roma 2007.
- KISER Lisa J., « Animal Economies. The Lives of St. Francis in their Medieval contexts », in *Interdisciplinary Studies in Literature and Environment* 11/1 (2004) 121-138.
- LADARIA Luis F., *La Trinidad, Misterio de Comunión*, Secretariado Trinitario, Salamanca 2002, 128-129.
- MARANESI Pietro, « Il travaglio di una redazione. Le novità testuali della Regola bollata indizi di un'evoluzione », in *Miscellanea Francescana* 109 (2009) 61-89 ; 353-384.
- MARINI Alfonso, *Sorores Alaudae: Francesco d'Assisi, il creato, gli animali*, Porziuncola, Assisi 1989.
- McFAGUE Sallie, *The body of God. An ecological theology*, Fortress, Minneapolis 1993.
- MIGNE Jacques-Paul, *Patrologia Latina*, 226 vol., Paris 1841-1864.
- ORDO FRATRUM MINORUM [OFM], *Regla, Constituciones Generales y Estatutos Generales de la Orden de los Hermanos Menores*, Curia General OFM, Roma 2010.
- RODRÍGUEZ HERRERA Isidoro - ORTEGA CARMONA Alfonso, *Los escritos de San Francisco de Asís*, Espigas, Murcia 2003.
- RUIZ DE LA PEÑA Juan Luis, *Una fe que crea cultura*, Caparrós, Madrid, 1997.
- SCHMUCKI Okavian, « La Regola di Giovanni da Matha e la Regola di Francesco d'Assisi: somiglianze e peculiarità, nuovi rapporti con l'Islam », in *Italia Francescana* 74/3 (1999) 11-42.
- SCOTT Tom, *The City-State in Europe, 1000-1600*, Oxford UP, Oxford 2012.
- SORRELL Roger D., *St. Francis of Assisi and nature. Tradition and innovation in Western Christian attitudes toward the environment*, Oxford UP, New York 1988.
- URIBE Fernando, *La Regla de San Francisco. Letra y Espíritu*, Espigas, Murcia 2006.
- URIBE François, *L'identità francescana. Contenuti fondamentali del carisma di San Francesco d'Assisi*, Ed. Biblioteca Francescana, Milano 219.

SOMMAIRE

1. L'IMPORTANCE DE LA FAMILLE DANS LE MAGISTÈRE RÉCENT.....	177
1.1. DIEU PORTE EN LUI L'ESSENCE DE LA FAMILLE	178
1.2. L'ÊTRE HUMAIN SE DÉVELOPPE ET APPREND EN FAMILLE	179
1.3. TOUTE LA CRÉATION EST UNE GRANDE FAMILLE	180
2. LES RELATIONS FAMILIALES ET FRATERNELLES IDENTIFIENT L'ORDRE	
FRANCISCAIN.....	180
2.1. VALEURS FAMILIALES DÉFENDUES PAR FRANÇOIS	182
2.2. LA RÈGLE FRANCISCANE ET LES RELATIONS FAMILIALES	183
2.3. L'AUTORITÉ : MÈRES QUI PRENNENT SOIN DE LA VIE	185
3. LA GRANDE FAMILLE COSMIQUE	186
3.1. LES SŒURS CRÉATURES	187
3.2. LA FAMILLE PARENTALE, PREMIÈRE ÉCOLE D'ÉCOLOGIE INTÉGRALE .	189
CONCLUSION.....	190
BIBLIOGRAFÍA.....	191